

COTE PRATIQUE :
OUVERTURE DE LA MAIRIE :

LUNDI : 10h00 à 12h30
MARDI : 17h00 à 19h00
VENDREDI : 9h00 à 11h30
Téléphone : 02 35 23 36 13
Fax : 02 35 23 58 19
M. le Maire reçoit sur rendez-vous le mardi soir, ven-
dredi matin et samedi matin.

En cas d’urgence :
M. BREUGNOT Jean-Pierre
Maire : 02 35 23 38 02
Mme AMAND Catherine
Adjointe : 02 35 23 38 13
M. BOSQUET Alain
Adjoint : 06 21 16 64 24
M. LEMELLE Christian
Adjoint : 02 35 02 19 21
Gendarmerie de BOOS : 02 35 80 21 03
Pompiers : 18

FORMALITES ADMINISTRATIVES :

- A la Mairie, on peut obtenir :**
- Déclaration de décès
 - Déclaration de naissance
 - Dossier de mariage
 - Reconnaissance
 - Livret de famille
 - Duplicata du livret de famille
 - Passeport
 - Recensement militaire
 - Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs
 - Carte d’électeur
 - Carte nationale d’identité
 - Copie et extrait d’acte de naissance, mariage ou décès
 - Attestation de vie maritale

Permanence de Madame GUERBETTE
assistante sociale :

- les mercredi et jeudi de 9H30 à 12H
au Centre Médico-Social de
Franqueville-Saint-Pierre 134, allée Erik Satie
- 1^{er} mardi du mois de 14h à 16h 30 mairie
d’Ymare en alternance avec Quevreville
- 2^{ème} mardi du mois de 14h à 16h30 mairie de Boos
- 3^{ème} mardi du mois de 14h30 à 16h30 mairie de Tour-
ville la Rivière
- 4^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h mairie de
Saint Aubin Celloville

La prise de rendez-vous se fait au secrétariat au 02.35.80.22.30

Carnet Gauvassien :

Mariages :
Coralie Cyrielle JOLY et David ANDRE le 06/09/2008
Naissances :
Bertille PRAT le 29/08/2008
Gabin LE MAROIS le 05/09/2008

Petites annonces :

- A vendre : Pavillon plain pied, année de construction 1995 sur terrain de 1000 m2, comprenant : Séjour salon de 33 m2 , Cuisine US, 4 Chambres, SDB/WC, Rangements. Tel : 0685912335

TRAVAUX BRUYANTS :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l’aide d’outils ou d’appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses etc... sont limités aux respects des horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 20h

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Solution des mots croisés :

S		N		L	I	U	E	S		10
E	S	I	S			C		E	T	6
T	E		E	S	U		S	M	E	8
E	U	R	G		A	L		A	L	7
F	R	E	N		E	I	T	R	O	9
		I	A			E	E	D	I	5
	E	R	D	R	U	O	S		R	4
L		A	N	I	M			A	B	3
E	E	P	E		E	S	I	V	A	2
S	H		V	E		E	P	E	C	1
10	6	8	7	6	5	4	3	2	1	

Horaires d’ouverture de la bibliothèque :

Les permanences :
Mardi de 16 H 30 à 17 H 30
Vendredi de 16 H 30 à 18 h 30

- **A bientôt** -



LE PETIT JOURNAL DE GOUY

Journal d’information communale EDITION Octobre 2008 N° 19

Propos du Maire

Sans doute, comme beaucoup de monde sur le plateau, vous posez-vous la question du besoin d’une piscine, question devenue encore plus d’actualité depuis la fermeture de celle de Bonsecours. Bien sur, face à la question, faut-il une piscine ? la réponse instinctive est oui ; mais de suite la problématique du coût et du lieu d’implantation vient à l’esprit, et là, les réponses sont multiples...C’est pourquoi, avec un certain nombre de mes collègues Maires, nous avons décidé la création d’un syndicat à vocation unique. Le cahier des charges sera confié à un cabinet indépendant. Il prendra en compte outre les besoins des scolaires, ceux des habitants ainsi que le nombre et les lieux possibles. L’étude enfin, doit permettre aux communes de se décider en connaissance et de se positionner alors sur la suite à donner en ce qui concerne la ou les constructions. Cette décision pourra s’appuyer sur une estimation financière précise en fonction de la solution retenue, le prix devant rester acceptable ; il est en effet impossible de construire sans maîtriser la dépense qui doit être assimilable pour nos budgets respectifs et en tout cas pour celui de la commune.

Le précédent projet avait été débouté du fait précisément d’un budget excessif.

Je ne manquerai pas de revenir vers vous sur ce dossier au fur et à mesure de son évolution.



Le 21 Août dernier paraissait au journal officiel la loi portant sur l’accueil des enfants des écoles maternelles et élémentaires lors des grèves des enseignants. Au-delà de la réflexion que peut nous inspirer cette loi, et au-delà de sa complexité de mise en place il nous appartient de l’appliquer ne serait ce que pour montrer ses nécessaires adaptations.

Rapidement que dit -elle : elle ne s’applique qu’en cas de grève des enseignants, et encore à partir du moment où 25% des enseignants se seront déclarés en grève. Les communes sont informées 48 heures à l’avance par l’autorité académique pour pouvoir en assurer la mise en œuvre. Une de ces conditions n’est pas respectée et l’accueil n’est pas effectué.

Qui peut être employé ? Les Maires propose à l’académie qui la valide une liste de personnes qui se sont proposées, outre les employés communaux disponibles. Aucun diplôme particulier n’est requis ni aucun taux d’encadrement.

Pour la commune si le besoin se fait sentir, les locaux de l’école seront utilisés comme s’il s’agissait d’une journée scolaire habituelle. La loi n’impose rien en la matière.

La mission est bénévole et la responsabilité de l’état est substituée à celle de la commune, pour les accidents commis ou subis par les enfants, cette substitution ne s’étend pas aux accidents dont pourraient être victimes les adultes participants à l’accueil ni aux dommages qu’ils pourraient causer à des tiers autres que les enfants en garderie.

Une réflexion, est également lancée sur la réalisation d’une crèche intercommunale. Il s’agit de répondre aux besoins parentaux et venir en complément du travail assuré par les assistantes maternelles de proximité.

En conséquence dans ce numéro du petit Gauvassien est inséré un feuillet supplémentaire pour nous permettre de recueillir votre avis et ainsi pouvoir avancer sur ces dossiers.

Merci donc de bien vouloir prendre un peu de votre temps, et répondre aux questionnaires et nous **les retourner en Mairie avant le 15 Novembre.**

La semaine dernière, s’est tenu la réunion d’ouverture des appels d’offres pour la réalisation des travaux de voirie 2008 à savoir la création du parking au Port St Ouen et la dernière phase de la rue d’Incarville. Les travaux doivent être réalisé avant la fin de l’année, les riverains seront informés des dates de début plus précisément.

Deux ralentisseurs ont été implantés Rue des Canadiens de part et d’autre du nouveau rétrécissement, un autre Rue des 2 communes.

Enfin, concernant les transports scolaires, après bien des problèmes immédiatement remontés auprès des instances compétentes, le passage des cars scolaires est normalement rentré dans l’ordre et les nouveaux horaires sont disponibles en Mairie (affichage sur les nouveaux arrêts de bus).

Je vous souhaite une bonne lecture.



HOLA Les Gauvassiens :

Nos amis mexicains qui ont vécu plusieurs années à Gouy, tiennent à souhaiter très chaleureusement le bonjour aux Gauvassiens. Ils ont toujours beaucoup de souvenirs de la France et de l'école de Gouy. Carla va prendre 16 ans, Bou-ba 15 ans, Axel 10 ansDe retour au Mexique, la famille s'est agrandie avec Yannick et Abigaïl. Ils sont toujours aussi sympathiques, ce sont des amis formidables!



Marie-Laure et Edith s'occupent (entre autre) des p'tits bouts à la garderie.

Pour quelques-uns de nos jeunes gauvassiens, la journée débute dès 7h20. Leurs parents les déposent alors à la garderie, près de l'école, où ils sont accueillis jusqu'à 8h30 par **Marie-Laure**.

Après 5 ans passés à l'école de Boos comme ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), la fermeture d'une classe la prive de son poste. Cela fait maintenant 4 ans que Marie-Laure commence ses journées à la garderie de Gouy.

Une fois les enfants à l'école, Marie-Laure fait des ménages dans la commune, puis revient pour organiser la cantine ; il s'agit en effet de nettoyer la garderie, de disposer les tables, les chaises et de dresser le couvert pour une soixantaine d'enfants qui viennent déjeuner. Il reste enfin à faire chauffer les plats.

Marie-Laure, aidée par Eliane (article dans le prochain numéro), assure 2 services : l'un à 11h30 et le second à 12h30. Cela comprend la distribution des plats, une aide auprès des plus petits, mais également une surveillance assidue des enfants présentant des allergies alimentaires. En effet, pas question pour eux (qui consomment des plats préparés par leurs parents) d'aller picorer dans l'assiette du voisin !

Entre les deux services, il faut desservir, nettoyer, redresser le couvert et débarbouiller les plus jeunes...

Et quand les enfants ont quitté la cantine, il reste à faire le ménage : la salle de repas, mais aussi les toilettes, la fontaine et la cuisine. Marie-Laure et Eliane assurent chacune une partie de ces tâches.

Marie-Laure réinstalle alors les tables pour la garderie du soir, qui a lieu de 16h30 jusqu'à 18h30. Là, on commence par prendre le goûter, et c'est Edith qui vient aider Marie-Laure. Il peut y avoir une vingtaine d'enfants. Alors à moins d'être très motivé, cela est difficile d'y réaliser ses devoirs...

Edith accomplit d'autres missions à Gouy. Effectivement, elle surveille la cour de récréation de 11h30 à 12h30 avec Laurent (article dans le prochain numéro). Elle organise ensuite le dortoir à chaque début d'après midi pour la sieste des enfants. Et puis, selon les jours et les priorités, elle nettoie la salle vidéo, la bibliothèque, l'église, la salle des fêtes ou encore le coin arts plastiques quand les enfants ont fait de la peinture par exemple.

Après avoir aidé Marie-Laure pour le goûter des enfants à la garderie, Edith termine sa journée par le ménage des classes, jusqu'à 20h. Et puis n'oublions pas qu'elle travaille aussi le mercredi matin.

Cela fait 14 ans que ses fonctions sont très diverses. Auparavant, Edith travaillait chez *Alizol*, à Alizay, en temps que...polyvalente ; alors la diversité, ça la connaît !



**La commission Guibaré d'EUROPE
INTER ECHANGES
vous invite à une
Grande fête africaine
le samedi 22 novembre
au casino de Bonsecours
à partir de 11h00**

Animations, stands, artisanat, vidéos, exposition photos du Conseil Général, conte africain par la Littoralité Franco-phone, percussions du groupe NAND-HIMA et les ensembles vocaux de Mesnil-Esnard et Canteleu !! De quoi ravir tous les publics, enfants et adultes
Le soir, vous pourrez prendre un repas malgache préparé par L'ILE ROUGE et assister au spectacle du groupe Alatus-Cactus.

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE BOOS

**L'ACCÈS À LA
DÉCHETTERIE DE BOOS
EST STRICTEMENT
RÉSERVÉ**

AUX PARTICULIERS

Résidant sur les communes de Boos, La Neuville Chant d'Oisel, Montmain, Gouy, Ymare, Les Authieux sur le Port Saint Ouen, Quevreville la Poterie, Saint Aubin Celloville.

Les artisans et commerçants peuvent déposer leurs déchets, à titre payant, à la déchetterie **Quai du Pré aux Loups à Rouen** (ouverture 7j/7 de 8h à 19h).

	HORAIRES D'ÉTÉ		HORAIRES D'HIVER	
	MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	9h - 12h	14h - 18h30	9h30 - 12h	14h - 17h
MARDI	9h - 12h	FERMÉ	FERMÉ	
MERCREDI	9h - 12h	14h - 18h30	9h30 - 12h	14h - 17h
JEUDI	9h - 12h	FERMÉ	FERMÉ	
VENDREDI	9h - 12h	14h - 18h30	9h30 - 12h	14h - 17h
SAMEDI	9h - 12h	14h - 18h30	9h30 - 12h	14h - 17h
DIMANCHE	FERMÉ		FERMÉ	

www.agglo-de-rouen.fr

Agglo. de Rouen
HAUTE NORMANDIE

Planification de la collecte des encombrants en porte à porte :

Inscription auprès du **N° vert 0800 021 021** et en respectant les consignes qui vous sont données (horaires, lieu et type de déchets).

Les dates pour la commune sont : **28 OCTOBRE**

ANNONCE DU COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes ou plutôt ses membres sont devant une période de transition ou de renouveau.

En effet quelques membres pour des différentes raisons personnelles ou professionnelles ne peuvent plus continuer leur bénévolat.

Ce message est très important parce qu'il fait appel à de nouveaux membres, pour faire perdurer le comité des fêtes pour 2009 et plus.

Nous ne pouvons pas abandonner : la foire à tout, les lotos, les soirées à thèmes, le 14 juillet, le spectacle de Noël, la décoration de Noël, etc.....

Voulez-vous que tout cela ne soit plus réalisé ? Nous, membres du comité, supposons que non !

Nous formons une équipe sympathique et nous sommes prêts à accueillir les bonnes volontés débutantes ou aguerries.

Il serait dommage que GOUY perde son comité des fêtes par manque de volontaires. Vous savez comme nous que GOUY est vue de l'extérieur comme une commune animée et conviviale, alors conservons ce qui nous caractérise.

CE N'EST QU'UN PAS A FAIRE.....ALORS A BIENTOT

Contacter dès à présent un membre du comité, la mairie

ou téléphoner au 06 70 76 97 97

Poulet au curry

Pour 4 personnes

- 4 filets de poulet coupés en dés
- 2 oignons émincés
- 1 cuill soupe de curry en poudre
- 400 g de tomates pelées
- 4 cuill soupe de crème fraîche
- Huile, sel, poivre

Faire chauffer l’huile ; ajouter les dés de poulet et faire sauter 5 minutes.

Retirer la viande, et faire revenir les oignons 5 minutes sur feu vif. Incorporer ensuite le curry, les tomates et les dés de poulet.

Saler et poivrer, arroser avec 15cl d’eau. Porter à ébullition puis ajouter la crème fraîche. Mélanger délicatement.

Laisser mijoter 20 minutes sans couvrir, pour que la sauce réduise.

Accompagner de tagliatelles fraîches par exemple...

MOTS CROISES

Horizontal

1. Champignon bordelais. Abréviation postale. Fatigué en raccourci.
2. Informe. D’Artagnan en était une fine...
3. Symbole du Baryum. Synonyme : son visage se creusa par le chagrin.
4. Sortir de terre.
5. Elle est bonne ou mauvaise. Paresseux.
6. Plante urticante. Il est moteur ou sensitif.
7. Article. Note de musique. Oiseau voyageur
8. Célèbre dépêche. Affaibli. Conjonction
9. Règle. Pour le notaire.
10. On le passe.

Vertical

1. Décapotable
2. Prénom féminin
3. Lettre grecque. IL est de table.
4. Devant la matière. Organe sensorial. Cuivre au labo.
5. Touché. Elément vital
6. Fin d’infinif
7. Septembre en est la saison.
8. Jouer. Dans le vent.
9. Interjection. Voies publiques.
10. Utile pour assaisonner. Religieuses ou païennes, elles sont joyeuses.

NOUVEAUX GAUVASSIENS

Pensez à venir vous faire recenser en mairie pour l’ins-
cription:

- Sur les listes électorales
- De vos enfants pour qu’ils bénéficient du cadeau de Noël jusqu’à leur 12ème anniversaire (scolarisés ou non à Gouy) et d’un ticket cinéma (à Noël et à Pâques) jusqu’à leur 18ème anniver-
saire.
- Du colis de Noël et du bon d’achat de Pâques attribués dès 65 ans

**N'hésitez pas à nous contacter en cas de
doute!**

oooooooooooo

Retenez bien la date du

mardi 16 décembre

**Rendez-vous à la salle polyvalente à
18 heures**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Les bavardages de Monsieur PIPELET:

Cette fois je vais faire attention à mon « bavardage », j’ai eu des remontrances.....j’écris comme je parle, je sais, et c’est peut être pour ça que je n’ai pas eu de vos nouvelles ; je suis déçu. Je vous redonne mon adresse : M. PIPELET, mairie de GOUY 600 avenue des Canadiens, 76520 GOUY.

Oh là là mon petit doigt m’a dit que.....début septembre, nombre de Gauvassiens ont cru que la fête de la musique avait eu lieu. Une nuit, les décibels de la salle polyvalente ont explosé dans un périmètre conséquent.....et des mots ont circulé....tolérance, liberté, nuisance ?

A quel seuil parler de nuisance ? La fête c’est un événement souvent exceptionnel, ouais, et l’exceptionnel entraîne toujours une cer-
taine tolérance de la nuisance qui se trouve ainsi acceptée, excusée. De cette situation découle une liberté.....d’abuser et l’éternel re-
frain revient : où commence et où s’arrête la liberté ?

La salle des fêtes est pourtant équipée d’un limiteur de décibels (comme le veut la loi à ce qu’on m’a dit) qui interrompt la musique, dès dépassement du nombre de décibels tolérés, prévenant ainsi les utilisateurs, c’est beau le progrès ! On m’a dit que la municipalité n’avait pas fait le choix jusqu’à présent de pister les fraudeurs, mais elle le fera maintenant avec la mise en place d’une caution
« Bruit ». Dormez en paix bonnes gens !

De plus, toute plainte policière expose le contrevenant à une amende de 1500 euros, vous vous rendez compte, c’est pas donné tout de même ! ...

L’alarme de l’école avait déjà secoué le quartier une nuit suite à un mauvais contact du chauffe eau de l’école valant une nuit blanche aux administrés, au maire et à la secrétaire. Décidément pas de chance pour ce cœur du village.

Par contre, en me promenant, j’ai vu que le filet jouxtant le terrain de football a été rehaussé pour la plus grande joie, sans doute, des propriétaires voisins. C’est toujours ça de gagné, question tranquillité!

Il est beau le nouvel abribus du Moulin, .non ? Ca fait moins campagne, mais le trottoir a été mis aux normes « handicapés » et il va offrir plus de sécurité aux enfants. Ils seront moins à l’étroit ! L’ancien abribus sera recyclé mais pour quelle utilisation ? Vous le sau-
rez en lisant le prochain journal.....

Vous avez sans doute remarqué comme moi que les canards aiment la mare de l’entrée du village et qu’ils traversent à leur rythme !.....Pensez à eux quand vous arrivez en voiture à leur niveau, car, comme il n’y a pas de ralentisseurs à cet endroit, un canard s’est fait écrasé et il parait que c’était pas beau à voir. Faudrait que la Municipalité réfléchisse à une solution.

Avez-vous vu que le site Internet de Gouy (www.gouy.fr) s’était étoffé de photos anciennes ? Pensez à le consulter et pour ceux qui rencontrent des difficultés d’accès, comme il y a plusieurs « GOUY », faites la recherche ou sélectionnez « accueil-gouy ». Sur ce, moi je m’en vais le consulter. Au revoir et à bientôt.

Vous arrivez à Rouen ou dans sa région ?

L’A.V.F. est là pour vous accueillir, vous écouter, vous informer ou vous distraire.

Par le biais de nos activités (lecture, conversation anglaise, bridge, scrabble, peinture sur porcelaine, œnologie, photo, dîners mensuels etc.....) nous vous ferons rencontrer des anciens et des nouveaux Rouennais ou habitant de la région et vous ferons découvrir notre pa-
trimoine touristique, culturel et industriel.

L’A.V.F. s’adresse aussi à vous qui habitez déjà la région, qui connaissez un changement de vie et souhaitez rejoindre une association.

L’association est animée par des membres bénévoles qui se mobilisent pour vous accueillir dans la bonne humeur et la convivialité.

N’hésitez pas à venir nous voir ou nous contacter, nous vous attendons, du lundi au vendredi de 14h30 à 17h 00

Nos coordonnées :

A.V.F. de Rouen

7 Rue du Vieux Palais

76000 Rouen

Téléphone : 02 35 88 57 30

email : avfrouen@wanadoo.fr

Site : www.avfrouen.org

SARL ABRITOIT

**CHARPENTE COUVERTURE
OSSATURE BOIS**

 **NEUF ET RENOVATION
DEVIS GRATUIT**

**TEL: 06.71.64.09.85
FAX:02.35.91.26.83**

Pompes funèbres (Habilitation préfectorale n° 9676035)
Marbrerie funéraire

 **Beaucourt s.a.**

BUREAUX ET ATELIERS
Place de la Basilique
76240 BONSECOURS
Tél. : 02 35 80 54 89
Fax : 02 35 80 09 65

SUPER U
les nouveaux commerçants

Route de Lyons

Randonnée du 21 septembre du Comité des fêtes.

Seulement 22 personnes ont répondu présent pour faire la randonnée au profit de l’association « Cardio Greffes de Hte Normandie ».

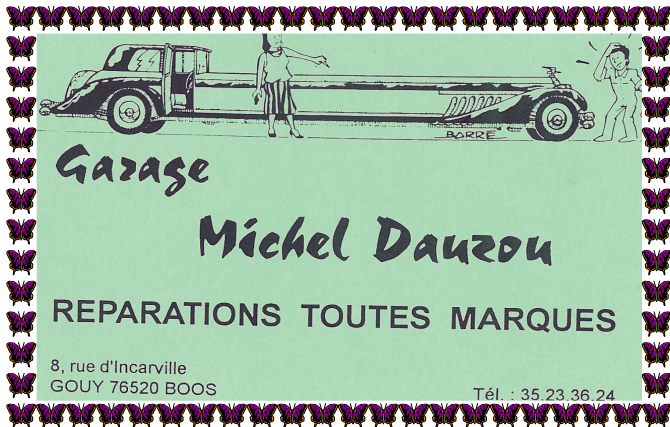
Une petite association qui aide les malades et les transplantés à reprendre une vie active.

Sous le soleil de septembre, le parcours a été plein de découvertes :

Visite avec les explications de la remise en état de la chapelle de St Adrien, par son bienfaiteur. Expo de peintures. Vues imprenables de la vallée de la seine.etc.

Coupée le midi par un repas très convivial à Belbeuf, la randonnée s’est terminée à 16h00 à la salle des fêtes par un pot de l’amitié.

Le comité des fêtes a pu faire don d’un chèque de 100€ à l’association « Cardio Greffes »



L’AIR NORMAND, observatoire de la qualité de l’air

Dans la lutte contre les nuisances odorantes, le travail des **Nez Normands** est exemplaire depuis 10 ans. Les Nez Normands habitent en Haute-Normandie, ils sont volontaires, bénévoles, au nombre de 83. Ils sont formés à la reconnaissance des odeurs selon une méthode du Champ des odeurs. Le champ des odeurs se base sur 45 molécules simples et odorantes, elles-mêmes regroupées par grandes familles chimiques. Les descriptions réalisées se font avec précision : nature et intensité.

Des relevés sont effectués dans l’environnement par les Nez Normands, lors de campagnes de plusieurs mois (de 3 mois à 1 an) ainsi que 2 relevés quotidiens au domicile auxquels s’ajoutent les données météo.

Des audits sur les sites étudiés sont effectués par des experts avec la même méthode du Champ des odeurs. Les relevés sont faits « in situ » : analyses olfactives sur des prélèvements (cheminés, bassins, événements...produits liquides, solides, gazeux) auxquels s’ajoutent les données de production.

L’odeur caractéristique de chaque entreprise a été décryptée par les experts à travers les différentes opérations des Nez Normands. Plus de 60 entreprises de Haute-Normandie ont à présent connaissance de leur empreinte olfactive : un catalogue inédit !

En 2007, le travail des Nez Normands a été inscrit dans les Plans de Protection de l’Atmosphère(PPA).

Parmi les outils complémentaires d’investigation dont dispose Air Normand, le logiciel de rétro trajectoire (représentant les trajets des masses d’air) a retenu l’attention et le souhait de l’utiliser plus systématiquement en 2009 a été largement partagé.

La Haute-Normandie est pionnière dans sa démarche « odeurs » et il est important de conserver cette dynamique, ce qui signifie une implication constante de tous les acteurs avec une bonne communication et un engagement dans la recherche et la mise en œuvre de solutions.

Quel air fait-il ?

AIR NORMAND : ☎02 35 07 94 30 ; www.airnormand.fr

Les marchés de l’énergie sont ouverts :

1^{er} juillet 2007. Depuis cette date, les directives européennes ont programmé l’ouverture des marchés de l’électricité et du gaz naturel pour les clients particuliers et vous pouvez choisir votre vendeur d’énergie. C’est pourquoi un certain nombre d’entre nous sont démarchés au téléphone pour parler de fourniture de gaz naturel ou de fourniture d’électricité - la liste des fournisseurs est sur le site internet de la Commission de Régulation de l’énergie ou WWW.energie-info.fr - Même les fournisseurs historiques, EDF et Gaz de France (maintenant GDF Suez) sont devenus des concurrents . Si vous n’avez pas déménagé ou changé de fournisseur depuis cette ouverture, vous recevez maintenant 2 factures d’énergie si vous avez le gaz et l’électricité et vous êtes resté au tarif réglementé. Ceux qui ont un tarif négocié avec un des fournisseurs d’énergie relèvent de conditions particulières pour revenir, quand c’est possible, aux tarifs réglementés.

Par contre, les aspects techniques de la distribution d’électricité et de gaz ainsi que l’ensemble des services attachés aux réseaux (dépannages, raccordements, branchements, relève) sont restés en monopole et sont assurés par des opérateurs communs à tous les fournisseurs d’énergie : Electricité Réseaux Distribution France (ERDF) et Gaz Réseaux Distribution France (GRDF).

Deux numéros sont à retenir pour faciliter les démarches (production de devis, renseignements, facturation, recouvrement... jusqu’à la mise en service)

- l’un pour les demandes de raccordement électricité : **0810 89 77 43**

- l’autre pour les demandes de raccordement gaz naturel : **0810 224 000 + code postal**

Et, bien sûr, ce qui ne change pas, disponibles 24h/24 et 7j/7, les services **dépannages** en cas d’odeur de gaz ou de fils tombés à terre :

Gaz naturel : 0810 433 076	Électricité 0810 333 076
-----------------------------------	---------------------------------

Les Conseillers Municipaux ont été invités à une présentation du projet de communauté urbaine.

Si ce projet se confirme, vous serez bien sûr, invités à exprimer votre avis et vos propositions , lors de réunions publiques, colloques etc... Mais nous vous faisons part, aujourd’hui, de ce que nous avons entendu. : C’est un projet pour les bassins de vie Elbeuf-Rouen-austreberthe qui partagent une histoire et une identité fortes autour de la Seine. Cette communauté territoriale aurait pour ambition de développer l’attractivité de son territoire, les complémentarités intercommunales et la qualité des cadres de vie et habitat, de l’environnement et espaces naturels et enfin des services publics.

Elle projette de dynamiser le développement économique notamment par une politique de l’emploi communautaire fondée sur l’accueil d’entreprises, la formation et la promotion de l’économie du savoir.

Elle ambitionne de construire un territoire solidaire grâce à la mutualisation des moyens et des économies d’échelle qui profitent aux usagers, à la préservation des finances locales compte tenu des ressources supplémentaires allouées par l’Etat actuellement, et prévoit la création de pôles de proximité pour l’exercice des compétences communautaires.

Elle vise l’excellence environnementale (politique de l’eau, des déchets, maîtrise des risques industriels, transports non polluants etc..et veut enfin affirmer l’identité touristique et culturelle de la Seine normande.

Pour mettre en œuvre ce projet, il faut l’accord de toutes les parties prenantes, le maintien des dotations financières de l’Etat à ce type de structure et le transfert des compétences adéquates.

Alors , suite au prochain numéro ?

Tél : 06 - 71 - 14 - 36 - 94

Fax : 08 - 70 - 56 - 71 - 47

Menuiserie, Meubles, Charpenterie
Bois, PVC

Gilles, artisan ébéniste, à votre service pour tous vos travaux bois, meubles neufs et restauration, menuiserie générale, portes et fenêtres, terrasse bois, petite charpenterie.

Atelier :
837 Rue de la Lande - CD 13
Village artisanal du Mesnil
Chez Stockman S.A. - Atelier 1
76520 MESNIL-RAOUL

Menuiserie Noyer
Menuiserie Ebénisterie

menuiserie.oyer@free.fr
www.gnoyer.fr

AJelec

ENTREPRISE
GENERALE
D'ELECTRICITE

Luc RAGOT

752, rue des Canadiens
76520 GOUY
Tél./Fax. 02 35 23 39 76